

# ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE BREVAL

Pour s'inscrire à l'Association Sportive du Collège Les nénuphars il faut :

- Une autorisation parentale (Ci-dessous)
  - Une cotisation **30 ou 35 euros** (par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège de Bréval)  
**POSSIBILITE DE REGLER AVEC PASS + : → Le chèque de cotisation sera rendu après validation**
- Le prix de la cotisation comprend :  
+ le prêt du matériel pour l'année  
+ le tee-shirt de l'AS
- + la licence UNSS (avec assurance)  
+ le transport pour les compétitions

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (1)-----  
demeurant à -----

Adresse mail : -----  
autorise l'élève ( nom, prénom ) -----  
date de naissance -----  
classe -----

à faire partie de l'Assssociation Sportive du Collège de Bréval.

Activité(s) pratiquée(s) :-----

En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive et/ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention chirurgicale en cas de besoin ( 2 ).

J'autorise que mon enfant, dans le but de garder un petit souvenir des moments passés au sein de l'Association Sportive, soit photographié et/ou filmé par l'un des enseignants lors des entraînements ou des compétitions.( 2 )

( 1 ) père, mère, tuteur

( 2 ) à rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à ----- le -----

Signature de l'élève

Signature des parents

## COORDONNEES EN CAS D'URGENCE

Numéros de téléphone pour joindre le(s) responsable(s) de l'enfant le soir en semaine et/ou le mercredi après-midi :

Père - Travail :

- Domicile :

Mère - Travail :

- Domicile :

Autres (précisez) -

-